



RAPPORT D'ACTIVITES POUR L'ANNEE 2025

Nos actions pour défendre le patrimoine et l'environnement du bourg, pendant l'année 2025, ont été très soutenues dans le cadre de notre périmètre d'action autour des deux monuments historiques.

I-DEFENSE DU PETIT PATRIMOINE DANS LE BOURG D'EYSINES :

1) PUIS DETRUIT RUE DE LA LANDE BLANCHE :

Dès le mois de janvier 2025, EPBE a constaté qu'un particulier avait détruit sans autorisation, un puits rue de la lande blanche le long du Pinsan, que nous avons répertorié depuis 2019 (**voir photo**). Pourtant, ce puits figurait dans le dossier du permis de construire.

EPBE est intervenu auprès du bénéficiaire du permis et auprès du maire.

Cette dernière a banalisé cette destruction en estimant que ce puits n'était pas listé dans le PLU comme 6 autres puits. En conséquence, le bénéficiaire pouvait en demander sa destruction par régularisation !

Après notre intervention, le bénéficiaire a remis la margelle qu'il avait conservée sur le terrain mais le trou du puits a été bouché.

LE MAL EST FAIT !



PUITS DETRUIT

EPBE, défend la protection de tous les puits, dans le bourg, quel que soit leur état et l'interdiction de toute destruction.

2) VIDEO sur l'inventaire des 56 PUIES DANS LE BOURG :

Le 21 septembre 2025, lors des journées européennes sur le patrimoine, EPBE a projeté devant un public eysinois dans une salle du Bourdieu de Ferron, une vidéo sur la sauvegarde de 56 puits listés dans le bourg d'Eysines.

Ce nombre de puits est exceptionnel et s'explique par le passé maraîcher d'Eysines.

Madame Pascale GOT députée et monsieur Arnaud DERUMEAUX conseiller municipal, étaient présents. Madame Nadine SANGUINET, conseillère municipale, s'est excusée de son absence. Nous n'avons eu aucune réponse des autres élus, malgré notre invitation. (Voir la vidéo sur notre site web)

II-NOS CONTRIBUTIONS LORS DE LA REVISION DU PLU A COMPTER DE JUIN 2025 :

- 1) Au préalable, EPBE a assisté à une réunion organisée par Bordeaux métropole sur le PLU le 3 avril 2025, dans une salle du Pinsan.
- 2) BORDEAUX METROPOLE a décidé une révision du PLU. Il s'agit d'une décision importante. Une révision n'avait pas eu lieu depuis 2016.

EPBE a transmis les 10 contributions concernant le bourg d'Eysines, à la présidente de la métropole (service PLU), à la chef de service de l'UDAP (Architectes des bâtiments de France ABF) et sur le registre en mairie d'Eysines.

Ces contributions sont visibles sur notre site web :

sauvonslebourg@gmail.com

- CONTRIBUTION N° 1/2025

PROPOSITION D'UN PÉRIMÈTRE DU BOURG D'EYSINES A CLASSER EN UM1

- CONTRIBUTION N° 2/2025

Les hauteurs des immeubles à venir dans le vieux bourg sont démesurées : EPBE demande le zonage en UM1 = 7,50m soit R+1 dans tout le périmètre proposé dans la contribution n°1

- CONTRIBUTION N° 3/2025

SUPPRESSION DES SERVITUDES DE MIXITE SOCIALE DANS LE BOURG D'EYSINES

- CONTRIBUTION N° 4/2025

ENVIRONNEMENT et PATRIMOINE

SUPPRESSION DES ALIGNEMENTS et EMBLEMES RÉSERVÉS (ER) INJUSTIFIÉS

- CONTRIBUTION N° 5/2025 :

PLU 3-1 : PROTÉGEONS TOUS, QUELQUE SOIT LEUR ETAT, LES Puits À EAU ANCIENS DANS LE BOURG D'EYSINES

- CONTRIBUTION N° 6/2025
LOGEMENTS VACANTS DANS LE BOURG D'EYSINES
PLU 3-1 : BORDEAUX METROPOLE : BALAYER DEVANT VOTRE PORTE
- CONTRIBUTION N° 7/2025
SAUVEGARDER LE PETIT PATRIMOINE : LES IMPASSES RURALES DANS LE BOURG D'EYSINES
- CONTRIBUTION N°8/2025 :
VEGETALISATION et PROTECTION DES ARBRES REMARQUABLES, DANS LE BOURG D'EYSINES
- CONTRIBUTION N°9/2025
RÈGLEMENT PIÈCES ÉCRITES Dispositions relatives à l'environnement et aux continuités écologiques, aux paysages et au patrimoine B3 – Échoppes et maisons et B-5 - Edifices agricoles
- CONTRIBUTION N° 10/2025
SUPPRESSION de la servitude de localisation V59
SUPPRESSION de la servitude de mixité sociale SMS 122
23, rue Aladin Miqueau : protection Maison Vigneronne, ses Dépendances et l'arbre le Cèdre.

3) DANGER EN 2026 :

Sur le secteur de l'ancien garage Lafitte avenue de Picot et rue lieutenant Villemeur, les maisons autour sont ou seront détruites sur 5200 m2.

Sur ce secteur le PLU prévoit des immeubles de 12 m de hauteur. C'est une catastrophe pour notre bourg historique. Nous luttons. (Voir Photo PLU légendée)

Le PLU :

- 20, 22 avenue de Picot = immeubles = 12 m
- rue du lieutenant Villemeur = immeubles= 12 m (3 étages) côté impair et 9 m (2 étages) côté pair.

III-LUTTE CONTRE LES NUISANCES AERIENNES :

1) **Le 29 janvier 2025**, le préfet, lors de la dernière réunion de l'étude d'impact selon l'approche équilibrée (EIAE), nous a annoncé sa décision de choisir le scénario B basé uniquement sur les marges acoustiques des avions inaccessibles dans la réalité, **sans couvre-feu la nuit, malgré cette demande formulée par tous les élus et les associations.**

2) EPBE a fait une lettre de contestation **le 9 février 2025** avec l'association APILLAC, reprise par le journal sud-ouest pour critiquer la position du préfet et demander encore un couvre-feu de 22h à 6h. **(Voir lettre).**

3) Nous demandons, depuis cette date la copie de l'entier dossier sur l'EIAE, pour connaître de détail des calculs des données avancées, sans preuve, par le préfet.

Nous avons saisi la commission d'accès aux actes administratifs (CADA) pour l'obtenir. La CADA a, **le 18 novembre 2025** émis un avis favorable et a exigé du préfet qu'il communique l'entier dossier. Nous avons envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception **le 20 novembre 2025** pour exiger ce dossier. Nous avons eu enfin communication du dossier dans son intégralité, **le 8 décembre 2025**, il est en cours d'étude.

4) **CAPTEURS BRUIT INDEPENDANTS : Depuis octobre 2022**, EPBE a demandé à BORDEAUX METROPOLE la mise en place de capteurs d'enregistrement des bruits des avions indépendants de ceux installés par l'aéroport.

Enfin, le 30 janvier 2025, BORDEAUX METROPLE a accepté ces installations. La métropole a programmé une réunion le 27 janvier 2026 pour analyser les lieux où seront installés les capteurs indépendants.

« Les échanges porteront sur l'ordre du jour suivant :

Présentation du projet d'observatoire : objet, moyens alloués, calendrier, mode opératoire

Présentation des emplacements pressentis pour héberger des sonomètres

Présentation des indicateurs envisagés par source de bruit » **(Voir mail Métropole 30 janvier 2025)**

La métropole vient d'organiser une réunion pour localiser les capteurs, le mardi 27 janvier 2026. (Voir Mail métropole du 16 décembre 2025)

5) **Le 16 avril 2025**, EPBE, UFCNA, APILLAC, MARTIGNAS ENVIRONNEMENT, VIVRE BEUTRE, SEPANSO et LA FEDERATION DE QUARTIERS DE PESSAC ont demandé à la métropole représentée par sa présidente madame Christine BOST, de mettre au vote du conseil métropolitain de juin une délibération sur une demande de couvre-feu de 22 heures à 6 heures du matin.

AUCUNE REPONSE A CE JOUR.

- 6) Le 13 juin 2025, nous avons obtenu, aux côtés des élus (sauf Pessac, Martignas sur Jalles et Talence) et des autres associations, le maintien de la piste sécante décidé par le ministre des Transports (**Voir communiqué de presse du préfet du 13 juin 2025**).
- 7) Le 19 mars, et le 23 mai 2025, nous avons assisté au conseil d'administration de l'UFCNA : Union française contre les nuisances aériennes. EPBE est adhérente à l'UFCNA. Monique GUEDON est consultante au sein du conseil d'administration.
- 8) Le 9 décembre 2025, EPBE a assisté à l'assemblée générale de l'UFCNA. Débats riches d'enseignements sur les nuisances aériennes. UFCNA regroupe 64 associations en France dont EPBE.
- 9) Le 11 décembre 2025, EPBE a assisté à Lescombes, à une réunion d'informations sur les conséquences du projet de fabrication de biocarburant à base de biomasse forestière pour les avions.
- 10) EPBE avec d'autres associations vont saisir le ministre de la transition écologique et le ministre des transports pour demander un couvre-feu la nuit.

IV-INFORMATIONS DIVERSES :

- 1) EPBE assiste à l'assemblée générale de l'association « connaissance d'Eysines ». Malgré des cotisations croisées, « connaissance d'Eysines » n'assiste jamais à notre assemblée générale. Nous le regrettons.
- 2) Le 4 juin 2025, EPBE a participé à l'inauguration de la maison des générations dite ex-maison LABAT, que nous avons sauvée. Cette réhabilitation avec le parking ombragé et le jardin sauvegardé permettent la mise en valeur de la maison GUIRAUD, monument historique.
- 3) Le 6 septembre 2025, nous avons participé au forum des associations au Pinsan.
- 4) En 2025, EPBE a demandé que le cèdre près de la boulangerie PADOCA soit décoré pour les fêtes de fin d'année. La commune d'Eysines a accepté cette idée.



5) Résultat d'une étroite collaboration entre Christine Filatreau, encadreuse et Elisabeth Batard, dans le bourg historique d'Eysines.

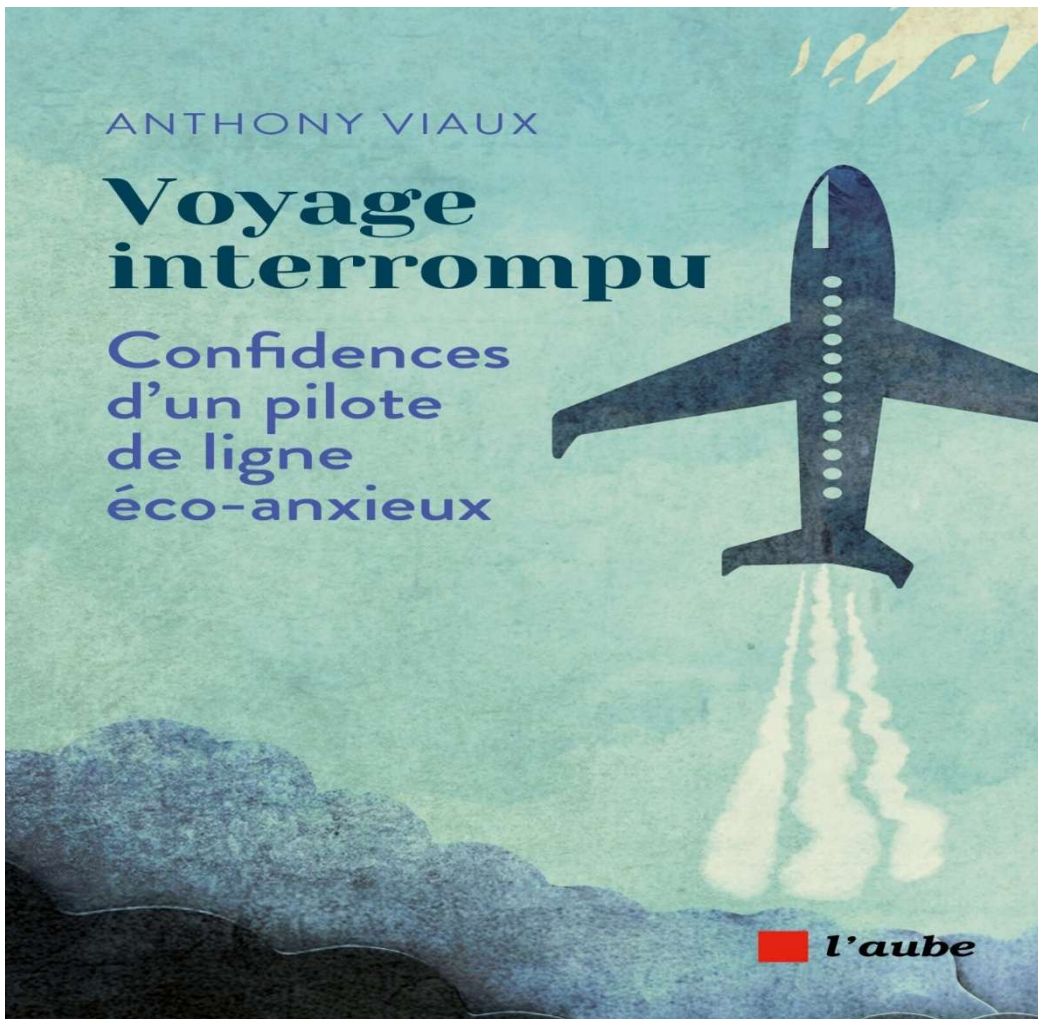
Les élèves de l'école d'art plastique d'Elisabeth Batard ont réalisé des œuvres d'art en partant des chutes des cadres données par Christine, encadreuse.

(Photos des œuvres).

6) CONSEILS DE LECTURE :

- « **Voyage interrompu Confidences d'un pilote de ligne éco-anxieux** » par **Anthony VIAUX Editions de l'aube**

« Le dernier vol d'Anthony Viaux, pilote de ligne, est pour lui l'occasion de faire face au paradoxe qui suit sa prise de conscience écologique : comment continuer à exercer son rêve d'enfant quand on sait l'impact d'un seul vol sur l'environnement ? Survolant les Alpes, la Grèce ou encore Santorin, il retrace son parcours, ses réflexions philosophiques et pensées, son métier et le prestige qu'il en retire pour arriver finalement à cette conclusion inéluctable : continuer tout cela, en faisant fi des conséquences sur l'environnement, est impossible. C'est une histoire de vie peu commune qui est ici contée, dans une réflexion actuelle, riche et nourrie des enjeux d'aujourd'hui ».



➤ « Désarmer le béton Ré-habiter la terre » par Léa Hobson architecte
Editions de la découverte

Léa Hobson

DÉSARMER LE BETON

RÉ-HABITER LA TERRE



Chaque seconde, 150 tonnes de béton sont coulées dans le monde. Pas de béton sans ciment, dont la production émet près de trois fois plus de CO₂ que le transport aérien. Pas de béton sans sable, deuxième ressource naturelle à être pillée, après l'eau. Pas de bétonisation sans artificialisation des sols, fatale pour la biodiversité et qui dévore les terres agricoles. C'est un fait, le béton est une arme de destruction massive du vivant. Malgré ces constats alarmants, pointés depuis une décennie, il continue de couler à flots. La question devient urgente: comment faire tomber le béton? Alors que fleurissent des mobilisations contre les projets polluants et imposés, cet ouvrage - ponctué de récits de luttes -

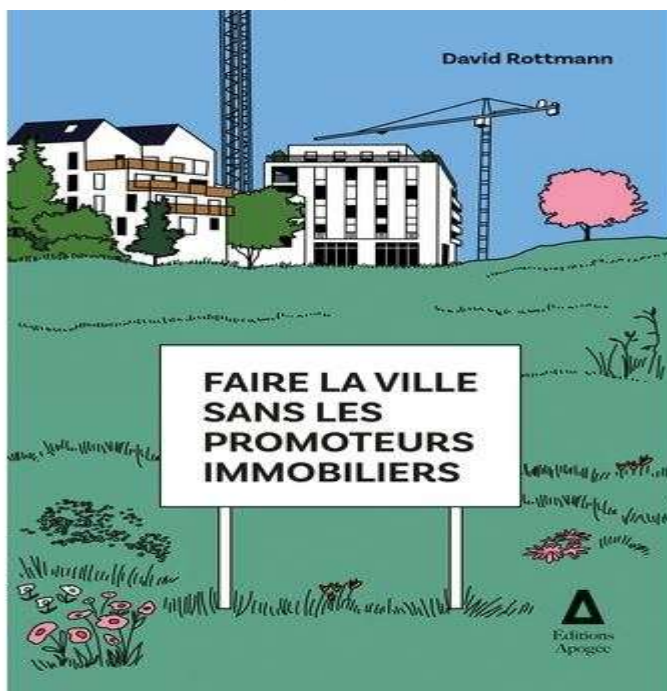
ZONES

➤ **Frugalité**, Philippe Madec, collection **Dérives Urbaines**, 22 février 2024,



« A partir du récit de la genèse du Mouvement de la Frugalité heureuse et créative, l'architecte du biosourcé, Philippe Madec présente les grands principes d'une écologie de la construction, frugale et joyeuse. Il appelle à mettre fin à des techniques urbaines et architecturales polluantes et sans avenir pour la Planète. »

- « Faire la ville sans les promoteurs immobiliers » de David Rottmann



Résumé

« Alors que la crise du logement s'aggrave et que les promoteurs s'inquiètent de leur propre survie, une question demeure : et si le problème venait de ces professionnels de l'immobilier ? Cet ouvrage ne propose pas de sauver la promotion immobilière, mais d'explorer ce que la ville pourrait devenir sans elle. L'auteur prend ainsi le contre-pied des arguments couramment mobilisés par les organisations professionnelles du secteur pour sortir de la crise immobilière actuelle. Il explique que le fond du problème est la marchandisation et la financiarisation du logement, dont le promoteur immobilier est la cheville ouvrière. Une approche historique permet de voir que le métier est plus récent qu'on ne le pense et d'aboutir in fine à la nécessité et aux modalités concrètes d'une démarchandisation de la production des logements. »

Pour limiter la spéculation foncière la métropole et la commune d'Eysines doivent interdire la vente du foncier public aux promoteurs privés (exemple : la métropole de Rennes depuis 2018).

La spéculation foncière crée un effet de boule de neige qui entraîne une **hausse continue des prix des logements et favorise les promoteurs.**

La métropole et le maire d'Eysines perdent le contrôle de **la qualité des constructions. Les promoteurs négligent la qualité des constructions**

favorisant la rentabilité à court terme au détriment du cadre de vie et de la durabilité des bâtiments.

Monique GUEDON Présidente

17/01/2026

Environnement et Patrimoine du Bourg d'Eysines

Association Loi 1901 n° w332017931 – 13, rue Raoul DEJEAN 33320

EYSINES

sauvonslebourg@gmail.com www.sauvonslebourg.org